



La Greze
24250 St Martial de Nabirat
Tel: 05 53 28 43 15
campingleconvivial@gmail.com
www.campingleconvivial.com

Contrat de réservation

(à retourner complété au camping)

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : E-mail :

Composition de la famille :

Nom :	Prénom :	Age :
Nom :	Prénom :	Age :
Nom :	Prénom :	Age :
Nom :	Prénom :	Age :
Nom :	Prénom :	Age :

Animal (tatoué, carnet de vaccination à jour) :

Réservation d'un emplacement :

Date d'arrivée : Date de départ :
 tente caravane
 électricité acompte : 5 € x jours = €
Le solde du séjour sera à régler le jour de votre arrivée. Frais de dossier = 10 €
Total =

Réservation d'une location :

Date d'arrivée : Date de départ :
 Mobil-home Acompte 25% de la location : €
 Caravane frais de dossier : 10€ : 10 €
 Gîte total :

Le solde du séjour sera à régler le jour de votre arrivée pour les emplacements.
Le solde du séjour sera à régler un mois avant votre arrivée pour les locations, (gîte, caravanes et mobil-homes).
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et des conditions d'annulation et je les accepte. Je m'engage également à respecter le règlement intérieur.

Fait à : le Signature (avec la mention « lu et approuvé ») :

Comment avez-vous connu « le convivial » ?

_ bouche a oreille _ guide _ office de tourisme _ internet _ autres (préciser)

Conditions générales de réservation :

Le locataire, signataire du présent contrat, ne pourra en aucunes circonstances se prévaloir d'un quelconque droit au maintient dans les lieux à l'issue de la période de location.

La réservation est définitive à réception du paiement de l'acompte. Le paiement par carte se révèle donc le plus rapide.

Conditions de locations (emplacements ou locatifs)

- Les heures d'arrivées pour les locations sont le samedi ou dimanche à partir de 16h.
- Les locations doivent être libérées impérativement avant 10h en fin de séjour.
- Complétez ce contrat en indiquant le nom et prénom de chaque occupant. Payez l'acompte par carte, ou par chèque bancaire à envoyer aussitôt, par virement, envoyer nous la copie de l'opération bancaire.
- Vous recevrez du camping le convivial le reçu correspondant par mail ou par courrier.
- Le solde de la réservation sera envoyé un mois avant votre arrivée. Il ne sera pas tenu compte de vos absences éventuelles en cours de séjour.
- Afin d'écourter au mieux les admissions, préparez votre dossier avant le départ, vérifiez si les chèques vacances mentionnent bien vos noms et adresse. Préparez la caution de 400€ pour les locations.
- En cas de séjour écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire.
- La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire.
- Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location.
- La location sera attribuée en fonction de notre planning.
- Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités sans engager la responsabilité du camping. Elles ne peuvent être exigées.

Etat des lieux

Les protections de matelas et taies vous sont remises. En aucun cas elles ne remplacent les draps.

L'inventaire sera fait à l'arrivée en présence du propriétaire.

L'entretien de la location est à la charge du locataire. Lorsque vous avez libéré la location, que les sols sont secs, prévenir à l'accueil afin que l'on vienne pour l'état des lieux entre 8h et 10h. La caution sera remboursée au locataire le jour du départ déduction faites des pertes éventuelles, des détériorations et frais de remise en état. Dans le cas où la location ne serait pas rendu en l'état de propreté convenable, il vous serait retenue de votre caution 50€.

En cas de départ anticipé, empêchant l'inventaire le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie sera conservé par le propriétaire et détruit si aucune observation n'est à déplorer.

ASSURANCE

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire une assurance type villégiature pour ces différents risques et de mettre une copie dans son dossier d'admission. Les acomptes seront remboursés à la hauteur de 50% si l'annulation est effectuée 30 jours avant votre séjour. Autre que les frais de dossier éventuel. Dans les autres cas, les acomptes ne seront pas remboursés.

L'annulation de la réservation ne peut être signalée que par lettre recommandée. Tout autres moyens de communication étant exclus.

Règlement intérieur pour le bien être de tous !

Circulation : La vitesse est limitée à 10km/h. La circulation est interdite de 23h à 8h. Le stationnement est interdit sur les routes. Votre véhicule doit être stationné sur votre emplacement, même si l'emplacement voisin est libre.

Hygiène : Les règles d'hygiène élémentaire doivent être respectées aux sanitaires et à la vaisselle.

SECURITE : La direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui interviendraient à l'intérieur du camping ou des locations inclus.

BRUITS : Les activités bruyantes sont interdites entre 22h et 9h en dehors des activités organisées par le camping.

PISCINE : Bien respecter le règlement affiché. Seuls les maillots de bain sont autorisés, non les shorts.

VISITEUR : Aucun visiteur ne peut se rendre sur un emplacement sans l'autorisation de la réception. Il devra s'acquitter de la redevance visiteur et respecter le règlement du camping. Pas de visiteur après 20 heures et n'ont pas accès à la piscine.

ENFANTS : Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en ont pénalement et civilement responsable notamment lorsqu'ils utilisent la piscine et les jeux mis à leurs dispositions.

Le fait de camper sur notre terrain de camping implique l'acceptation sans réserve du règlement. Toute infraction au présent règlement entraînera l'expulsion de son auteur. En cas de litige, les tribunaux de Périgueux seront seuls compétents.